

LA GAZETTE DE GERMIGNY

Trimestriel d'informations de la commune de Germigny-l'Évêque



*Germigny, paradis terrestre de la Brie.
(Bossuet)*

NUMERO 8

Janv. Fév. Mars 2010

Dans ce numéro :

Le Mot du Maire 2

Vœux 2010 et galette 2

La salle polyvalente 3

Clin d'œil ! 3

Manifestations en 2010 4

Ca s'est passé en 2009 4

Prudence ! 4

Chasse et Pêche 4

Recensement 5

Informations utiles 6

Les Associations 7

Le Football à Germigny 7

Etat Civil 8
Plan Communal 8

de Sauvegarde - PCS

Ca s'est passé à Germigny

4ème édition de la Fête du Beaujolais nouveau

Belle affluence et ambiance conviviale pour déguster avec modération le millésime 2009.



Arbre de Noël

Cette année, avant le passage du Père Noël, les enfants de Germigny ont admiré les tours de Barbiche le Magicien.



Les enfants qui n'ont pu retirer leur cadeau, pourront le faire en Mairie, aux heures d'ouverture jusqu' au 15 février

Thé dansant pour les séniors



Les enfants de Germigny, associés à la commémoration du 11 novembre



A NOTER SOIGNEUSEMENT

Centre de loisirs

Le centre sera ouvert pour les vacances scolaires du 22 au 26 Février.

Parents d'élèves scolarisés à Germigny intéressés, inscrivez vite votre enfant.

Nombre de places limité !

DECHETS EXTRA MENAGERS (ou MONSTRES)

Les mercredis matins

20 janvier

14 avril

30 juin

20 octobre

COURANT JANVIER

Les ensembles de 2 bornes pour la collecte du verre (vers le monument aux morts et près des terrains de tennis) seront remplacés par une borne unique, pour collecte de tous les verres **mélangés**.



Au premier rang, Madame Nicole BRICK, Sénatrice et Monsieur Olivier MORIN Conseiller Général



Le Mot du Maire

Chers Germinoises et Germinois,

Lors de notre traditionnelle galette des Rois le 10 janvier, à laquelle vous avez été nombreux à assister, j'ai présenté mes vœux et dressé un bilan des actions menées au cours de l'année 2009 et de celles à venir en 2010.

Vous les trouverez, ci après, exposées.

I Actions en 2009.

1) Nous sommes extrêmement satisfaits de l'ouverture en septembre dernier de la nouvelle cantine municipale qui permet de recevoir environ 100 enfants dans des conditions de confort et de sécurité optimisées avec tout l'équipement de cuisine neuf, ainsi que le mobilier.

La matinée « portes ouvertes » de la nouvelle cantine, le 29 août 2009, a d'ailleurs remporté un vif succès.

L'ancienne cantine, quant à elle, sert aujourd'hui de salle de motricité pour les enfants de l'école maternelle à la grande satisfaction du corps enseignant.

2) La reprise en sous œuvre d'une partie de l'école maternelle a été réalisée pendant l'été 2009 induisant également la pose d'un nouveau carrelage dans la totalité de l'école maternelle.

3) Comme annoncé dans notre programme, pour la sécurité de tous, trois ralentisseurs ont été installés Route de Rezel.

4) La première tranche du contrat triennal de voirie relatif à l'Allée des Buttes, au Chemin de Saint Jean et à la Ruelle aux Loups, avec l'aide du Conseil Général de Seine et Marne, s'est achevée en novembre dernier.

5) Toujours conformément à notre programme, une partie de l'extension de l'éclairage public a été achevée pour renforcer l'éclairage à divers endroits de notre village.

6) Pour aider au mieux les couples avec enfants de notre village, nous avons ouvert un Centre de Loisirs dès les dernières vacances de la Toussaint. Ce centre fonctionnera pendant les périodes de vacances suivantes : février, pâques, juillet et toussaint.

Dès son ouverture le Centre de Loisirs a remporté un vif succès.

II Actions en 2010.

1) La nouvelle salle polyvalente doit être terminée en août 2010 et les travaux sont bien avancés pour tenir cette date.

Cette nouvelle salle comportera une architecture aussi originale que contemporaine et sera extrêmement spacieuse, le sous sol étant dédié et équipé pour les activités sportives de notre village.

2) Une troisième tranche de reprise en sous œuvre de l'école primaire sera également réalisée pendant l'été 2010 avec le concours de notre Député-Maire de Meaux, Monsieur Jean-François COPE.

3) De plus, nous pourrons réaliser cette année un projet informatique relatif à l'école de GERMIGNY consistant en l'achat de 12 nouveaux ordinateurs destinés aux classes primaires, à l'aide d'une subvention de Madame la Sénatrice Nicole BRICQ.

4) Pour le plaisir de tous, vous avez dû constater que nous faisons procéder au ravalement de notre Mairie tant sur la façade que sur le pignon et les travaux devraient s'achever très prochainement.

5) La deuxième tranche du contrat triennal de voirie relatif à l'Allée des Buttes, au Chemin de Saint Jean et à la Ruelle aux Loups, avec l'aide du Conseil Général de Seine et Marne, va débiter au printemps prochain.

6) Enfin, nous continuerons également au cours de cette année de renforcer l'éclairage public de notre village.

Enfin, mes vœux ne seraient pas finalisés si je ne remerciais pas vivement les membres de mon Conseil pour le travail qu'ils accomplissent en m'accompagnant dans le travail quotidien avec efficacité et dévouement.

Je tiens également à remercier l'équipe enseignante pour la qualité de son travail, les diverses associations pour leur implication dans la vie communale et le personnel communal pour son dévouement et le travail fourni ainsi que tous les bénévoles qui donnent leur temps sans compter.

Ces points étant rappelés, il me reste maintenant à vous présenter, en mon nom et en celui de mon équipe, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour 2010.

Cordialement.

Patrick ROUILLON

Les travaux avancent, malgré l'hiver



La nouvelle salle polyvalente sera belle !

Objectif final : été 2010

La « Cygnalisation » à Germigny, c'est une affaire de confiance !

Pour Trilport, ou Varredes suivez notre sympathique compagnon.

Prochainement, les panneaux endommagés seront remplacés



Les lumières de Noël, allée Bossuet et allée de l'Eglise



Reconnaissez vous la place de la Palée ?



35 - Germigny-l'Évêque — L'Abreuvoir

C'était au début du 20ème siècle

Au fait, à qui vous fait penser le personnage sur la droite de la carte postale ?

Ca s'est passé en 2009



La chorale Vocalizes de Lizy sur Ourcq, a enchanté les nombreux spectateurs du concert donné le 18 octobre dans l'église.



3ème tournoi de Tennis de Germigny

*Aline Marie-Mellaré,
Nicolas Dos Prazeres,
vainqueurs de l'édition 2010,
entourés par Yolande Boyer et Benoît Bello finalistes.*

Résultats du concours des maisons fleuries :

fleur de vermeil :
Mme Michèle Binet

fleur d'argent :
M. et Mme Lecras

fleur de bronze :
M. et Mme Porchel
M. et Mme Aubry

fleur d'encouragement :
M. et Mme Letocard
M. et Mme Lambert
M. et Mme Goganí

fleur d'argent pour notre commune

RAPPEL : jusqu'au 15 mars, une tolérance est accordée pour le brûlage des branches, herbes sèches et autres détritiques des jardins .

Les Manifestations en 2010

Vœux du Maire et Galette des Rois : le 10 janvier, dans la salle des fêtes,

Marché campagnard : reprise le 21 mars, place de la Palée

Exposition de peinture : le 4 avril, dans la salle des fêtes,

Marché campagnard : le 18 avril, place de la Palée

Loto : en Avril, organisé par le Judo,

Chasse aux oeufs : en Avril, dans la Pinède,

Journée des enfants à Roland Garros : 22 mai, organisé par l'AGT,

Marché campagnard : le 23 mai, place de la Palée,

Brocante de la Fête des Mères : 30 mai, place de la Palée,

Théâtre pour les enfants à partir de 8 ans : 2 juin, à Pas et à Mots à la découverte de Germigny, rendez-vous place de la Palée,

Fête du Tennis et Journée « portes ouvertes » : 12 juin, organisée par l'AGT,

Marché campagnard : le 20 juin, place de la Palée,

Fête de l'école de Tennis : 23 juin, organisée par l'AGT,

Feux de la Saint-Jean : en juin, place de la Palée,

Concours de pétanque : en juin, près de l'école

Kermesse de l'Ecole : en juin,

Concours de Maisons Fleuries : en juillet, à nouveau sur le thème de la marguerite,

Marché campagnard : le 25 juillet, place de la Palée,

Fête du village : les 27, 28, 29 et 30 août,

Forum des associations : début septembre,

Marché campagnard : le 19 septembre, place de la Palée,

Tournoi de tennis : du 4 au 26 septembre,

Marché campagnard : le 24 octobre, place de la Palée,

Brocante : en octobre, organisée par le Judo,

Marché campagnard : le 21 novembre, place de la Palée,

Marché campagnard : le 19 décembre, place de la Palée,

Téléthon 2010 : en Décembre, participation organisée par l'AGT.

Thé dansant ou repas de Noël : en décembre, pour les séniors,

Arbre de Noël : en décembre.

Prudence !

Information du Ministère de l'intérieur

A l'attention de tous les détenteurs de téléphone portable :

ne appelez pas le 06 07 74 52 41 (vos factures augmenteraient sans commune mesure) ;

Ne composez pas le code 09# si l'on vous explique, qu'il s'agit de vérifier le bon fonctionnement de votre portable (ils se présentent comme le « provider » Orange, SFR, Bouygues)

Raccrocher rapidement.

Si « ACE » s'affiche ne répondez pas, annulez l'appel. Il s'agit d'un virus qui détruit la carte SIM et endommage le portable. (confirmé par Motorola, Sagem...)

Achat des cartes de pêche :

S'adresser à M. Michel UHRİK

Tél. : 06 33 55 58 62

Renouvellement Bail chasse :

Les Germinoises intéressés doivent se présenter en Mairie

Un germinoise recherche à louer un garage, si vous êtes intéressé, vous pouvez le joindre au 06 22 11 06 41

Le recensement, c'est obligatoire !

Recensement de la population

Enquête de recensement de 2010

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, **vous allez être recensé(e)**.

Le recensement se déroulera du **21 janvier au 20 février 2010**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements. Visa n° 2009A001EC du ministre chargé de l'Économie, valable de 2009 à 2013. En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

Imprimé n° 40
Communes de moins
de 10 000 habitants



A retenir

Monsieur Olivier MORIN, Conseiller Général du Canton de Meaux Nord vous reçoit à la Maison Départementale des Solidarités
31 rue du Palais de Justice à Meaux, de 9h à 12h
Le mardi 19 janvier
Les mardis 2 et 16 février
Le mardi 16 mars
Tél. : 06 80 47 25 36

Université inter-âges pour tous

s'adresser au
01 60 23 34 91
ou au
06 07 55 92 31

La Caf de Seine-et-Marne vous informe :

Bénéficiaires du RSA, pensez à télécharger vos ressources !

Pour simplifier les démarches administratives, la Caf a ouvert depuis le 16 juin 2009 un télé service via le www.caf.fr qui offre la possibilité à l'allocataire de remplir sa déclaration en ligne.

A l'attention des propriétaires de chiens.

La nouvelle loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 régit la détention des chiens de 1ère et 2ème catégories.

Pour vous renseigner et avoir plus de précisions vous pouvez vous adresser à la mairie.

Informations utiles

Permanences de la Mairie : lundi et vendredi de 16h à 18h30, mercredi, jeudi et samedi de 10h à 12h.

Objets perdus et trouvés : s'adresser à la mairie.

Bibliobus de la CAPM (Tout public) : Passage le mardi, tous les 15 jours, place de la Palée de 16 à 18h. Prochain passage le mardi 26 janvier.

Bibliothèque Municipale

Tous les mercredis de 14h à 16h, au Presbytère.

Recensement service national

Obligatoire pour tous les français (es) de plus de 16 ans. Se présenter en Mairie, munis d'une pièce d'identité ou du livret de famille. L'attestation qui sera délivrée, pourra être demandée pour se présenter à différents examens ou concours.

Un numéro de téléphone utile

Pour obtenir rapidement, des renseignements administratifs fiables, vous pouvez appeler le **3939** ou sur internet : www.service-public.fr

Carte Nationale d'Identité

S'adresser en Mairie.

Fuites d'eau

Elles peuvent prendre des proportions considérables, pensez à faire vérifier vos installations et à vous assurer.

La CGE propose des contrats sur le territoire de notre commune. (Tél. : 0 811 90 55 55)

Assistance Sociale

Secrétariat à Meaux : Mme Bassat : 01 64 36 42 47

Correspondantes pour notre commune :

Mme CLARAC : 01 64 36 42 73 et Mme Fergui : 01 64 36 42 96

Cantine scolaire

Tarif : 3,10 € le repas, (annulation la veille avant 10h au 01 64 34 69 77 ou à la Mairie).

Le mois écoulé est payable en Mairie, avant le 10 du mois suivant.

Accueil périscolaire et Etude

De 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h00: 1,70 € l'heure et 0,85 € la 1/2heure.

Etude (de 16h30 à 18h) : 1,70 € l'heure et 0,85 € la 1/2heure.

(Tél. : 01 60 44 04 51)

Le mois écoulé est payable en Mairie, avant le 10 du mois suivant.

Garderie les mercredis (repas de midi assuré).

Location de la salle des fêtes, de chapiteaux

Réservée aux germinois. (S'adresser en Mairie).

Tarifs : 100 € jusqu'à 19h et 150 € jusqu'à 22h

1 chapiteau : 230 €, 2 chapiteaux : 305 €

(montage/démontage par le personnel de la Mairie)

Location de tables et de chaises possible.

OPAH - Amélioration de l'habitat

Cette action programmée (2006-2011), permet aux propriétaires concernés d'obtenir des aides pour rénover leur habitat, (subventions et/ou prêts à taux réduits).

Renseignements au 01 60 09 98 45 Dépliants à retirer en Mairie de Germigny.

Bruits de voisinage (Réglementation)

Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, souffleurs à feuilles etc., ne peuvent être effectués que :

. de 7h à 20h les jours de semaine,

. de 9h à 12h et de 15h à 19h30 le samedi,

. de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé,

Informations au 0 820 904 138 (0,118 €/mn) ou sur www.ameli.fr

CRAM : Conseiller retraite

Pour se renseigner : Tél. 0 820 904 138 ou écrire 77605 - Marne la Vallée cedex 3

Services de cars

Horaires disponibles en mairie

Nouveaux Germinois

Bienvenue aux nouveaux arrivants. Venez vous faire connaître en Mairie et y trouver tous les renseignements nécessaires à une bonne installation. Participez aux diverses manifestations proposées dans le village.

Le Coin des Associations

UNION FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS

M. Bultel

LA CIGALE

M. Stéphane Kocher, tél. : 06 74 83 04 34

ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DE LA REGION DE L'OURCQ

M. Bernard Ménil – Tél. 01 64 33 19 36 ou 06 08 92 19 48

Site internet : www.musique-bernard-menil.com

ASSOCIATION POUR LA PECHE

M. Marc Leloup – Tél. : 01 64 34 62 95

LES LEZARDS ASSOCIES (Théâtre)

Mlle Odile Crépin – Tél : 01 64 33 16 51 et 06 88 04 12 87

LA JOYEUSE CORDEE (Randonnée)

Mme Michèle Binet – Tél. : 01 64 33 56 01 ou 06 22 40 58 80

LE CLUB DES AINES

Mme Galian – Tél. : 01 60 09 51 49

LE CHALET EN BOIS (DESSIN PEINTURE)

Mme Goujon, le mercredi de 16h à 18h30 et le vendredi de 18h à 19h30 (ancien presbytère)

JUDO CLUB

M. Jacques Sergent – Tél. 01 60 25 28 66

Horaires des cours

Enfants de 6 à 8 ans : mardi et jeudi de 18h30 à 19h30

Enfants de 8 à 13 ans : mardi et jeudi de 19h30 à 20h30

Adultes : lundi de 19h à 20h et jeudi de 20h30 à 21h30

ASSOCIATION GERMINOISE DE TENNIS

Permanences en Mairie : le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h, dès septembre

Tarif annuel saison 2010 (licence FFT incluse):

pour les résidents de la commune, couple 85 €, unitaire 55 €, moins de 18 ans 30 €

hors commune, couple 110 €, unitaire 80 €, moins de 18 ans 50 €

Tous renseignements : 06 23 83 57 01 ou 06 07 01 16 85

<http://www.club.fft.fr/tc.germigny-agt>

LE CLUB DES GENTLEMEN

M. Sartori – Tél. 01 64 34 44 74

ASLV VTT

M. Thioux – Tél. : 01 64 36 42 47

GERMI'PIAFS (Course VTT)

URBAN MOTOR-SPORTS

Tél. : 06 08 03 23 63

APE (Association de Parents d'Elèves)



Soirée raclette du club de Tennis

Superbe ambiance, raclette, karaoké, soirée dansante et en conclusion, des bénéfices reversés intégralement au Téléthon



Participez à la vie associative de Germigny Renseignez vous sur les activités qui vous sont proposées !



à nouveau, du Football à Germigny



Création d'une équipe de football sénior à Germigny-l'Evêque depuis le début septembre 2009

M. Santino Dacosta Philippe (Président)

M. Roger Alain (Vice –Président)

M. Roger Sébastien (Secrétaire)

M. Gueret Sébastien (Correspondant)

Les joueurs (26 licenciés) ont débuté une bonne saison, actuellement ils jouent au Stade de Oisery et s'entraînent sur le terrain de Varredes, Tous espèrent avoir bientôt leur propre terrain à Germigny.

La Gazette de Germigny numéro 8

Bulletin d'informations
trimestriel de la commune
de Germigny-l'Evêque

Comité de rédaction :

Commission Information
& Communication

Rédaction :

Andrée Chateau,
Alain Briand,
Philippe Helm,
Christian Jimenez

Adresse :

Mairie
7, allée de l'Eglise
77910 - Germigny-l'Evêque
Tél. : 01 64 33 01 89
Fax : 01 64 33 86 66
e-mail :
mairie.germignyleveque@wanadoo.fr
www.germigny-leveque.org

Composition : abConsult

Les élections régionales auront lieu
les dimanches 14 et 21 mars, dans
la salle des fêtes.

Etat Civil

NAISSANCES

MATHIEU Corentin le 13 octobre, à Meaux,
GUISME Joanie le 6 novembre, à ,
BENHAMOUR Killian, Hamou le 13 décembre, à Meaux.

MARIAGES

DUBOIS Odile, Françoise et
MOYA Marcel le 12 décembre,

DECES

SCAMARELLA Jean - Jacques le 13 décembre.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : (PCS)

Sous la tutelle de la Direction de la Défense et de la Sécurité Civile, la commune élabore un "Plan Communal de Sauvegarde" (PCS) dont l'objectif est de se préparer préalablement en se formant, en se dotant de modes d'organisation et d'outils techniques, pour pouvoir faire face à des situations pouvant perturber la vie collective de la commune et ainsi d'éviter de basculer dans une situation de crise.

Une des prochaines gazettes vous tiendra informés de sa finalisation ainsi que de ses modalités d'application.

La Gazette recherche des annonceurs qui désirent faire connaître leurs activités auprès des Germinois.

S'adresser à la mairie